

La région de la Gaspésie passe en couleur orange

Gaspé, le 3 février 2021 – Alors qu’il a été annoncé que la région de la Gaspésie passera au palier d’alerte (zone orange), le CISSS tient à préciser à la population quelles mesures en place seront ajustées dès le 8 février.

Au cours des dernières semaines, une baisse appréciable des nouveaux cas quotidiens a été observée, témoignant de l’efficacité des mesures sanitaires en place et surtout des efforts de l’ensemble de la population. Le maintien des mesures sanitaires demeure d’une grande importance afin de continuer à se protéger.

Parmi les ajustements apportés en zone orange, mentionnons

- le couvre-feu entre 21 h 30 et 5 h
- la réouverture des commerces non prioritaires, incluant ceux de soins personnels et esthétiques
- la réouverture des musées et des bibliothèques
- la réouverture des restaurants (maximum de deux adultes par table, accompagnés, s’il y a lieu, de leurs enfants d’âge mineur)
- la permission d’accueillir jusqu’à 25 personnes dans un lieu de culte
- la reprise des activités sportives et de loisir, respectant la distanciation de 2 mètres :
 - activités extérieures rassemblant un maximum de 8 personnes (incluant les cours)
 - activités intérieures individuelles, en duo ou en famille (incluant les cours)
 - réouverture des salles d’entraînement (activités de groupe interdites)
- dès le 26 février, la réouverture des cinémas et des salles de spectacle (avec port du masque de procédure)

Notons que l’interdiction de rassemblements dans les domiciles privés et sur les terrains privés et le télétravail obligatoires sont maintenus.

Liens connexes :

Pour en savoir davantage sur le système d’alertes régionales et d’intervention graduelle : msss.gouv.qc.ca/presse.

Pour en savoir plus sur le coronavirus et les mesures mises en place : Quebec.ca/coronavirus.

- 30 -

Jean Morin

Adjoint par intérim à la PDG et aux relations avec les médias

CISSS de la Gaspésie

215, boulevard de York Ouest

Gaspé (Québec) G4X 2W courriel : jean.morin.ciSSsgaspesie@ssss.gouv.qc.ca

Cellulaire : 581-886-5635

